

Grève rotative «au moment jugé opportun»

C'est dans la proportion de 57,9% que les 337 membres présents à l'assemblée générale du Syndicat des employé(e)s de soutien, mercredi soir 19 octobre, ont appuyé la proposition de l'exécutif et du comité de négociation à l'effet de «mandater le comité de négociation de déclen-

cher une grève rotative au moment jugé opportun».

Le SEUQAM d'une part trouve inacceptable la position de l'employeur sur la sécurité d'emploi, les surnuméraires et les plans de classification (qui affectent surtout le secteur bureau). D'autre

part le Syndicat a tenu compte des votes de grève pris dans les autres universités québécoises: «Ça bouge dans le même sens. Pour une fois, comme dirait mon oncle, les chevaux tirent dans le même sens», a commenté le président Michel Lizée.

C.A.

Vol. X, no 5, 24 octobre 1983

Université du Québec à Montréal



L'UQAM maintient sa définition du chargé de cours

D'une négociation à l'autre entre l'Université et le Syndicat des chargés de cours, toujours la même divergence de fond sur la définition d'un chargé de cours, sa place et son rôle dans l'institution universitaire.

Pour l'Université, les chargés de cours ne peuvent constituer (même s'ils sont en grand nombre) qu'un personnel d'appoint requis pour des besoins précis d'enseignement. L'actuelle visée du SCCUQ d'obtenir une garantie d'emploi pour les plus anciens de ses membres, dans des tâches d'enseignement ou autres, entre donc en contradiction avec le point de vue de l'UQAM ainsi que le commente Mme Claire Mc Nicoll, vice-rectrice (associée à l'enseignement et à la recherche): «Le taux de chargés de cours suit ni plus ni moins la baisse ou la hausse de la population étudiante. Par exemple, il y a davantage de chargés de cours en sciences de la gestion qu'en sciences humaines à cause de la croissance phénoménale de la population étudiante dans ce secteur. Dans des situations de population décroissante, que ferait-on des chargés de cours en place? L'an dernier, nous avons dû refuser la permanence à des professeurs réguliers de trois départements pour ces raisons. D'autre part, les chargés de cours ne peuvent demander de faire ce qu'ils auraient à faire s'ils avaient un poste régulier.»

Afin de stabiliser le lien d'emploi de ses membres, le SCCUQ propose un contrôle sur le double emploi: que ceux qui travaillent

20 heures et plus à l'extérieur aient droit à un maximum de 1 cours/session. Autre pierre d'achoppement selon M. Pierre Brossard, secrétaire général: «Cela impliquerait que l'Université fasse la police, exerce un contrôle sur tout le monde pour savoir qui déclare ou non ses emplois. Les chargés de cours sont des pigistes. Comment évaluer si telle pige équivalait à 20 heures, ou plus, ou moins? Cela entraînerait des problèmes énormes. Sans compter la délation possible entre les membres...»

Le dépôt de la partie patronale suggère de nouveaux mécanismes d'évaluation pour les chargés de cours sur lesquels l'Université se fera insistante, affirme M. Brossard. «L'Université serait plus garante de la qualité de l'enseignement si une politique d'évaluation était arrêtée. Elle propose donc une évaluation statutaire, à toutes les 3 ou 4 charges, selon des critères et modalités préalablement établis. Ceux-ci seraient déterminés et connus à l'avance par les chargés de cours. Ce serait donc nettement préférable pour eux que le fonctionnement actuel qui est un jugement sur le cas. Il n'y a pas de raison pour que tous les enseignements ne soient pas évalués à l'Université.»

Pour augmenter les effectifs féminins, le SCCUQ met de l'avant une série de propositions dites «d'action positive». Sensible à ces demandes, l'UQAM rappelle néanmoins que l'actuelle Charte des droits et libertés, dont certains articles prohibent la discrimination basée sur le sexe, a préséance sur toute autre, et que tout programme d'action positive devra respecter les dispositions du projet de loi 86, non encore connues. D'ici là, l'UQAM suggère la formation d'un comité d'étude.

Côté salarial et avantages sociaux, les demandes du SCCUQ apparaissent à l'Université carrément irréalistes. Les chargés de cours voudraient voir passer leur revenu par charge de 2743\$ à 3800\$. «Nous ne pouvons, précise M. Brossard et Mme McNicoll, ne pas tenir compte de la politique salariale fixée par le gouvernement. Sur ce plan, notre marge de manoeuvre est inexistante.»

D.N.

Au SCCUQ vote de grève le 6 novembre

Trois résolutions, adoptées à l'unanimité, ont ponctué l'assemblée générale des chargés de cours le 18 octobre dernier où n'était présente, selon les termes d'un membre de l'exécutif, qu'une faible partie des troupes.

La première résolution mandate le comité de négociation de déposer à la table de négociation l'exigence de réengagement de M. Jean-Marc Lemelin comme chargé de cours au département d'études littéraires et en fait un élément requis pour le règlement négocié de la présente convention.

En accord avec son conseil syndical, l'assemblée a par la suite rejeté en bloc les principales

offres patronales, attendu qu'elles rendent davantage précaire leur lien d'emploi, déstabilisent leur organisation syndicale, constituent un recul par rapport aux acquis antérieurs.

Enfin, décision fut prise de convoquer une prochaine assemblée générale le 6 novembre prochain. A l'ordre du jour: vote de grève.

Quatorze rencontres ont eu lieu ce jour autour de la table de négociation afin de permettre aux deux parties de présenter et expliquer leur projet respectif. Les négociations devraient entrer maintenant dans une phase plus active.

D.N.

Le Salon de la PME

Savoir profiter de l'aide de l'Etat

Comment le propriétaire d'une PME peut-il sauver de l'impôt? Quelles sont les subventions accessibles à la petite et moyenne entreprise? Comment obtenir un emprunt à la banque aux meilleures conditions? Comment améliorer la productivité? Comment évaluer une entreprise?

Bien qu'encore jeune après trois ans d'expérience, la tradition du Salon de la PME s'implante solidement pour répondre séance tenante à toutes les questions qui vont se poser 10,000 visiteurs à la fin d'octobre.

C'est en effet le samedi 29 octobre de 11h à 19h, et le dimanche 30, de midi à 18h que se tiendra le Salon de la PME 1983 à l'UQAM.

Une cinquantaine d'organismes des milieux d'affaires regroupant des spécialistes de toutes catégories (banque, assurance, bureaux comptables, conseils en gestion, en design, en publicité, en recherche, en informatique, en financement, en communication), sans oublier des représentants d'associations et de corporations professionnelles ainsi que des gouvernements, ont préparé environ 200 présentations-cours à l'intention de l'entrepreneur québécois, qu'il soit industriel, commerçant ou professionnel. Comme d'habitude, tout ça est gratuit.

Le Salon est essentiellement un carrefour de formation et d'information, un forum d'échanges de



vue entre spécialistes participants et entrepreneurs de petites et moyennes entreprises. L'événement de 1983 diffère cependant de ceux des deux années précédentes par l'accent mis sur l'assistance gouvernementale. En 1981, le Salon avait insisté sur la fiscalité et en 1982, sur l'informatique.

«Au Québec, les entrepreneurs négligent les subventions, explique M. Yvon-G. Perreault, qui, conjointement avec M. Paul Dell'Aniello, a organisé le Salon. Plus l'entreprise est petite, plus elle résiste à s'ouvrir aux possibilités de se faire subventionner. Eh bien, si on n'a pas la sagesse d'aller chercher l'argent au fédéral, d'autres que le Québec en profiteront! Au provincial, négliger l'assistance technique et

financière est un demi-mal, les ressources étant récupérées par d'autres services gouvernementaux». Selon M. Perreault, moins de 7% des sommes mises à la disposition des entrepreneurs québécois sont utilisées par ceux-ci. C'est la base de l'économie qui s'en trouve affectée puisque 150,000 PME sont responsables de près de la moitié des livraisons et de l'emploi au Québec.

Dans l'esprit du Plan Biron et des programmes fédéraux, l'assistance technique revêt une importance plus grande que la création d'entreprises cette année. C'est une des principales préoccupations dont le Salon se fera l'écho. En passant, on n'oubliera pas de se pencher sur le problème de la paperasse: il faut simplifier les masses de formulaires qui compliquent les rapports de l'entrepreneur avec les sources d'aide.

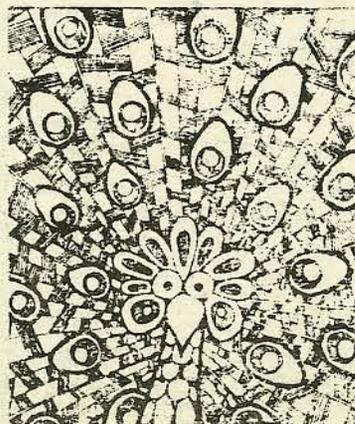
Enfin, initiative des organisateurs, MM Perreault (directeur du Programme Formation de l'Homme et la Femme d'Affaires) et Dell'Aniello (Chaire de management MacDonald-Stewart), inaugureront cette année une distribution des prix «Salon de la PME 1983» en reconnaissance envers les organismes-ressources qui auront le plus contribué au progrès des PME québécoises ainsi qu'à la formation des propriétaires entrepreneurs.

C.A.

«La quinzaine brésilienne»

MM. Jean Morisset et Bernard Andres participeront au colloque sur la culture et la littérature brésiliennes qui sera tenu au local A-2885 le jeudi 27 octobre de 14h à 22h. Du département de géographie, M. Morisset présentera une communication sur l'analyse de la société brésilienne; du département d'études littéraires, M. Andres fera une intervention sur la littérature brésilienne contemporaine. Ce colloque a lieu dans le cadre de «La quinzaine brésilienne» organisée par le collectif et la revue Dérives. Cette manifestation est soutenue par le département d'études littéraires de l'UQAM et par la bibliothèque centrale de l'UQAM où l'on retrou-

ve jusqu'au 30 octobre une exposition de livres d'auteurs brésiliens.



Les bacheliers 1980-81

- 11,8% en chômage
- 88,6% satisfaits de leur formation

détails en page 2

Rôtisserie

Au Poulet Doré

340 est. rue Sainte-Catherine
288-2441

près de Saint-Denis



Mme Claire Pinard: «Une enquête comparative nous permettra d'avoir une meilleure compréhension des processus d'intégration, des réintégration ou de maintien des bacheliers(ères) au marché du travail et de facteurs qui l'influencent».

Sondage auprès des bacheliers 1980-81

Qui s'instruit s'enrichit?

Hélas, ce qui est vrai pour le Québec, l'est aussi pour l'UQAM: c'est chez les plus jeunes qu'on retrouve le plus grand nombre de chômeurs. D'après une enquête menée par le Bureau de recherche institutionnelle de l'Université, auprès des bacheliers(ères) de 1980-81, le taux de chômage des moins de 26 ans, était à l'hiver 82, de 13.8%. Ce taux baissait à 11.8% pour l'ensemble des bacheliers.

Selon les disciplines ou les secteurs, le chômage ne frappe pas également non plus. On le constate si on répartit, par famille, le taux global de 11.8% (voir tableau ci-contre). Les disparités sont encore plus évidentes si on examine les données par programme d'études, souligne Mme Claire Pinard, responsable de

l'enquête. Le taux de chômage peut alors grimper jusqu'à 31% pour certains programmes et descendre à 2% pour d'autres.

Les bacheliers de 80-81 sont-elles plus touchées que leur confrères masculins? Il ne semblerait pas. Sur 191 bacheliers qui chôment, 93 sont des femmes et 98 des hommes. «Mais, seule une analyse plus fine permettra de tirer des conclusions intéressantes à ce chapitre, note Mme Pinard.»

vente et 6.7% occupent des tâches de bureau.

La Relance des bacheliers(ères) avait pour but premier de connaître la «réalité de l'emploi», mais elle visait aussi à mesurer le degré de satisfaction des diplômés à l'égard de leurs études. On note un taux global de satisfaction de 88.6% face aux études. Cependant le taux de satisfaction fléchit au chapitre des conditions matérielles d'études et de la qualité des services d'appoint: il est de 86.6%.

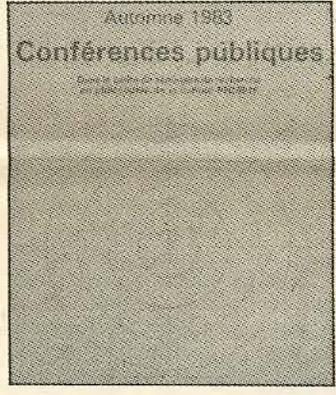
Taux de chômage des bacheliers(ères) 80-81, au moment de l'enquête à l'hiver 1982.

Famille	Nombre de répondants	Taux de chômage
arts	152	17.1%
formation des maîtres	563	8.1%
lettres	146	21.2%
sciences	113	9.7%
sciences de la gestion	306	9.4%
sciences humaines	335	14.3%

Le détail des données est contenu dans des documents particuliers préparés par le Bureau de recherche à l'intention de chacun des programmes de baccalauréat. On peut les consulter dans les familles.

En philo

Conférences publiques dans le cadre du séminaire de recherche en philosophie de la culture:
- **mercredi, 26 octobre, 17h30, A-3105:** «La problématique de la culture». Conférencier: M. Claude Savary, UQTR.
- **mercredi, 9 novembre, 17h30, A-3105:** «Si une culture était un système...» Conférencier: M. Normand Lacharité, UQAM.



En théâtre

M. Herbert Rolland, directeur artistique du Théâtre de la Vie (Bruxelles) animera un atelier sur le **jeu théâtral à partir du conte**, le jeudi 27 octobre, de 9h à 12h au J-2020. S'inscrire auprès de Mme Hélène Beauchamp au 282-8418 (participation limitée et sans frais). M. Rolland présentera en outre une conférence le lundi 31 octobre à 19h30 au J-2020: «**Y a-t-il une spécificité du théâtre pour l'enfance et la jeunesse?**» et «Fonction d'un Centre de diffusion du théâtre pour l'enfance et la jeunesse». M. Rolland a signé la mise en scène de «Le jeu du médecin malgré lui» (Molière) que la Compagnie de Belgique présente à la salle Denise Pelletier de la Nouvelle Compagnie Théâtrale jusqu'à la mi-novembre.

Holographie

M. Maurice Georges Dyens, du département d'arts plastiques, est l'un des huit artistes acceptés par le concours d'artistes en résidence ouvert au Musée d'holographie de New-York pour

1983-84. M. Dyens y séjournera donc pendant un mois au printemps, réalisant des hologrammes dans un des laboratoires les mieux équipés au monde et y présentera des conférences.

Ateliers d'apprentissage micro-ordinateur

Offerts par le service d'animation communautaire, des ateliers d'initiation au micro-ordinateur ont démarré la fin de semaine dernière et se poursuivront tous les week-ends jusqu'au 15 janvier. M. Laurent Talbot, étudiant au bacc. en mathématiques, anime ces ateliers qui n'en coûtent que 25\$ aux individus intéressés. Aucun prérequis n'est exigé. Chaque inscrit fera fonctionner un ordinateur «Commodore 64». Un aperçu du programme: L'informatique dans la vie quotidienne; les composantes d'un ordinateur, leurs fonctions; rigueur et syntaxe du langage BASIC; exploration de différents logiciels; réalisation de petits programmes. Pour information: 282-3456.

Parmi les bacheliers qui travaillent, près des quatre-vingt-dix pour cent (77.9%) sont satisfaits de leur emploi. Ceux qui ne le sont pas, se rencontrent surtout chez les travailleurs à temps partiel. En effet, la majorité de ceux qui travaillent à temps partiel le font à contre-cœur, soit qu'ils n'ont pas trouvé d'emploi à temps complet, soit qu'ils l'ont perdu.

72.8% des répondants(es) jugent leur formation utile, mais seulement 66.6% estiment qu'il existe une correspondance marquée entre le programme d'étude et l'emploi.

La grande majorité travaille en français (86.7%), et dans région montréalaise. Près de la moitié (46.5%) occupent un emploi dans le domaine de l'enseignement; 17.1% sont en administration; 9.3% travaillent dans les sciences sociales ou dans des secteurs connexes; 6.8% sont dans la

Quant à savoir si les bacheliers(ères) croient encore au «Qui s'instruit s'enrichit», on peut dire ceci: 96.3% des répondants(es) considèrent qu'il est important de poursuivre des études universitaires et que, si c'était à refaire, ils recommenceraient. Le tiers des répondants (33.1%) continuent des études après leur bacc; la moitié le font à l'UQAM.

Parmi les répondants(es), 16% avaient été admis(es) à l'UQAM sur la base de l'expérience pertinente (sans DEC). Et, 30% des bacheliers, au moment de l'enquête, avaient déjà 30 ans.

L'enquête englobait l'ensemble des bacheliers(ères) de l'UQAM 1980-81. Un total de 2,270 questionnaires fut envoyé en janvier 82. Un rappel téléphonique a suivi. Le BRI estime à 71% le taux de réponse. Les résultats, traités à l'informatique, sont encore sommaires. Mme Pinard explique qu'elle complète actuellement une analyse plus poussée, mettant en comparaison les sondages de trois années. Pour la Relance 80-81, Mme Pinard a eu la collaboration de Denis Rivest du BRI et de Christiane Vallée du service de l'informatique.

H.S.

Commission des études

A sa réunion du 11 octobre dernier (ajournée au 8 novembre prochain), la commission des études a:
- nommé Mme Hélène Beauchamp (représentante du secteur des arts) et M. Bernard-André Genest (représentant des études avancées et de la recherche) comme membres du comité des services à la collectivité; comme membres externes: MM. Robert Séguin, Michel Doré, Paul Bélanger, Roch Poirier, André Roberge, Marcel Lacoursière, Jean-Marc Chabot ainsi que Mme Charlotte Thiébeault. Tous ces membres ont été nommés pour un mandat allant du 11 octobre 83 au 31 mai 85;
- approuvé la modification du nouveau certificat en sciences et techniques de l'eau;
- modifié la politique d'admission du bacc. en animation culturelle pour janvier 84, autorisant l'admission de 60 étudiants;
- approuvé le rapport sur le niveau des certificats et les règles d'obtention du grade de bachelier par cumul de certificats et demandé en conséquence à la sous-commission du 1er cycle de poursuivre ses travaux en ce sens;
- reçu le rapport annuel 1982-83 sur l'état de la recherche et de la création subventionnées et commanditées et mandaté la doyenne pour acheminer ce rapport aux directeurs de départements, de centres et de laboratoires de recherche; souligné son inquiétude face à la décroissance du FIR et encouragé la sous-commission des études avancées et de la recherche dans son intention d'étudier le problème de la nature des dépenses imputées au FIR par rapport à celles imputées au budget de fonctionnement de l'Université;
- recommandé au conseil d'adminis-

tration de donner un avis favorable à la signature d'un protocole d'entente relatif à la reconnaissance des études et de la recherche en gérance de projets industriels entre l'UQ et l'Université de Droit, d'Economie et des Sciences d'Aix-Marseille; que l'étudiant ayant satisfait aux exigences décrites dans le protocole reçoive le diplôme de l'institution d'origine accompagné ou non d'une reconnaissance officielle d'équivalence de l'institution d'accueil;
- approuvé la modification fondamentale au projet de maîtrise en kinanthropologie sous réserve de l'avis de la sous-commission des études avancées et de la recherche;
- recommandé au conseil d'administration une modification du règlement des études de 2e et 3e cycles (règlement no 8);
- demandé au décanat de la gestion des ressources de lui soumettre un projet-cadre de détermination des variables et des principes de la politique d'attribution des objectifs ciblés tenant compte entre autres des facteurs pédagogiques, des effectifs étudiants et professoraux, des objectifs des programmes, des locaux, etc; demande que ce projet-cadre lui soit soumis lors de la prochaine assemblée de la commission des études;
- recommandé au conseil d'administration la reconduction pour 1984-85 de la politique de congés de perfectionnement et sabbatiques en vigueur en 1983-84; et qu'aux fins d'attribution de l'ensemble des congés disponibles soit établie une liste d'attente de 5 noms;
- recommandé à l'Assemblée des Gouverneurs l'octroi de 386 diplômes de 1er cycle, de 42 diplômes de 2e cycle et de 1 diplôme de 3e cycle.

les gens d'ici



Dans la récente livraison de la revue «Actualité immobilière», son directeur-rédacteur en chef, M. Jacques Saint-Pierre (du département de sciences administratives), attire l'attention du lecteur sur les courageux, fonceurs, lucides qui, dans le domaine de l'habitation, plutôt que de s'apitoyer sur leur sort, savent tirer de la reprise. «L'analyse attentive de ce numéro, écrit-il, nous montre que, derrière les faits, la solution réside dans la détermination clairvoyante, l'analyse systé-

matique et la modification des habitudes et attitudes. Et cela donne des résultats».

Au nombre des articles: «Le marché de l'habitation au Québec en 1983» de M. Alain Fugère (UdeM); «De la résidence secondaire à la résidence principale», de M. Marcel Samson (INRS); «La réglementation des conversions en copropriété» de M. Alain Lapointe (HEC). Parmi les documents: «Aménager l'avenir: virage vers une société de plus en plus planifiée» de M. Jacques Saint-Pierre; «Le Permanent: Histoire de la croissance d'une entreprise», de son directeur général, M. Paul Legault; «Présentation de projets innovateurs», de Mme Florence Junca-Adenot (vice-rectrice à l'administration et aux finances-UQAM).

Paraissant quatre fois l'an, la revue traite de sujets d'actualité dans le domaine de l'immobilier, de l'habitation et du développement urbain; elle favorise une approche descriptive, analytique et critique de ces questions. L'abonnement régulier coûte 20\$ (12\$ pour les étudiants). Le prix de vente au numéro est de 5\$. Pour information et abonnement: UQAM, case postale 8888, succ. A, H3C 3P8 ou au local 4660 du pavillon Jasmin (282-7936).

D.N.

L'uqam hebdo

Editeur
Le service de l'information et des relations publiques.
Université du Québec à Montréal
Case Postale 8888, Succursale «A»
Montréal, Qué., H3C 3P8
Section information-publications
Rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Denise Nèveu, Hélène Sabourin.
Coordination: Claude Asselin, Hélène Sabourin.
Tél: 282-6179
L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.
Publicité: Micheline Chartier
Tél: 282-6179
Photographies, Gilles St-Pierre, Roger Bernard, service d'audiovisuel.
Lettres à l'uqam
Les lettres à l'uqam doivent avoir un maximum 25 lignes dactylographiées, parvenir au journal le mardi à midi, précédant la date de publication, et porter la signature de leur auteur.
Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0714-6973
La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

les gens d'ailleurs

Gérard Viennot

Eminent mathématicien français, M. Gérard Viennot achève un séjour de deux mois comme professeur invité dans le cadre du séminaire de combinatoire, au département de mathématiques et d'informatique de l'UQAM.

M. Viennot est un spécialiste de la combinatoire énumérative (théorie du dénombrement des structures sur les ensembles finis). Diplômé en mathématiques de l'École Normale Supérieure de Paris, détenteur d'un doctorat d'État du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), il est successivement chargé de recherches aux universités de Paris VII, Strasbourg et Bordeaux, avant de devenir maître de recherches dans ce dernier établissement. Entre-temps, il est boursier de la National Science Foundation puis Visiting Professor à l'U. of California, San Diego. Il compte nombre de contributions à des revues scientifiques.

M. Viennot a prononcé à ce jour plusieurs conférences au séminaire de combinatoire de l'UQAM, il a donné des exposés sur une



théorie combinatoire des polyèdres orthogonaux généraux, étude qui, par ses implications pratiques, intéresse le physicien, le biologiste, le mathématicien et qui complète d'autre part les travaux de l'équipe de recherche en combinatoire de l'Université.

Le séjour de M. Viennot a été rendu possible grâce à l'aide financière de la Fondation de l'UQAM.

C.A.

Jean-Jacques Gleizal

Jusqu'à la mi-novembre, M. Jean-Jacques Gleizal séjournera à l'UQAM, invité conjointement par les départements de sciences juridiques et de science politique. M. Gleizal est professeur à la Faculté de droit de Grenoble et directeur du Centre d'études et de recherche sur la formation à l'administration (CERFA, Institut d'études politiques de Grenoble). Il détient un doctorat d'État en droit public et l'agrégation de droit public et de science politique. Ses principaux ouvrages portent sur le droit administratif, la théorie de l'État, l'administration, la police, la sécurité, la théorie et la critique du droit.

À l'UQAM, il participe actuellement à une série de séminaires dans le cadre des cours de recherches juridiques appliquées,

intervenant à la fois sur les dimensions théoriques et critiques des travaux.

Il donne en outre des conférences au département de science politique, consacrées aux thèmes suivants: les lieux de transformation de l'État en France: répression et idéologie dans les démocraties libérales; la politique de décentralisation en France: aspects institutionnels et politiques.

Signalons que la venue de M. Gleizal a été rendue possible grâce à une subvention de la Fondation de l'UQAM, via son Programme d'aide financière à la corporation internationale (PAFCI).

Pour plus d'information, communiquez avec M. René Laperrière du département des sciences juridiques (282-8319), ou M. Christian Debloq du département de science politique (282-4044).

Maîtrise en études littéraires

Des mémoires de fiction

«Maîtrise de création: l'étudiant doit présenter un texte de création qui s'appuie sur une solide base théorique, explicitée et documentée en préface, en postface ou en regard du texte». Voilà que cette possibilité, inscrite dans la description du programme de maîtrise en études littéraires, devient réalité cette année, certains étudiants l'ayant préféré à la traditionnelle maîtrise de recherche.

«Enfin, se réjouit M. Noël Audet, professeur-responsable des ateliers de création au 2e cycle, voilà que l'Université reconnaît à l'écriture un statut égal à celui de la recherche. Si c'était le cas jusqu'à maintenant pour les professeurs, ce ne l'était pas pour les étudiants». Selon le directeur du programme, M. Maurice Poteet, bien que la maîtrise en création ne donne pas accès au doctorat en sémiologie (elle conduit à un grade ès arts), elle suscite un grand intérêt chez les étudiants.

Ceux qui choisissent cette voie doivent faire accepter leur projet par deux professeurs-écrivains du département (et le département

n'en manque pas!), fournir un dossier de leurs écrits antérieurs, une explication de leur démarche esthétique, un avant-goût de leur texte de fiction. «Qu'importe le genre, précise M. Poteet, qu'il s'agisse d'un roman, d'un recueil de poésie ou de nouvelles, le critère absolu est que le travail de création soit publiable». Aussi le jury d'évaluation sera-t-il composé non seulement de professeurs du département (dont deux écrivains) mais également d'un lecteur d'une maison d'édition. En plus des critères habituels d'écriture, ce mémoire sera donc jugé sur la possibilité ou non de se retrouver en librairie.

Une nouvelle génération d'écrivains se formerait-elle sur les bancs d'université? Selon M. Audet, les visées du département sont plus modestes: aider les étudiants à articuler la théorie littéraire au travail de fiction, à solutionner leurs problèmes d'écriture, à complexifier un texte, etc.

Reste à savoir si, grâce à la maîtrise de création, certains élèves dépasseront le maître...

D.N.

Un grand oublié de l'éducation, le jeune en retard pédagogique

L'adolescent, le jeune adulte qui éprouve des difficultés d'apprentissage est pourtant normal. Il ne présente aucun handicap socio-affectif, n'est pas déficient mental. Il n'a, bref, rien de spécial. Apte à suivre un enseignement régulier, il éprouve néanmoins quelques retards pédagogiques. En 1975-76, ils étaient 54 000 dans ce cas au Québec. On ne sait où les caser. Dans les classes de mésadaptés, d'analphabètes? Va-t-on les faire passer au secondaire?

Jusqu'à un certain point, cette population écolière a été longtemps comme mise en veilleuse dans le grand mouvement de l'adaptation scolaire. Avec pour toile de fond le cortège de séquelles reliées au retard pédagogique: décrochage, drogue, suicide, prostitution. Un noyau d'incubation!

À la recherche de solutions, de nouvelles avenues pédagogiques, le module d'enseignement en adaptation scolaire (perfectionnement) vise, via l'activité modulaire, à une programmation davantage centrée sur l'adolescent en mauvaise passe. Dans une première démarche, on prépare un programme spécifique sur l'environnement global de ces jeunes. Ainsi on enquêtera auprès des centres d'accueil en matière d'intervention. Avec la publication d'une étude sur le retard pédagogique, sous la direction de M.



M. Jean-Jacques Jolois et Madame Dolorès Gagnon-Heynemand: «Le jeune a maintenant des droits en justice. Mais il n'a pas encore de statut pédagogique».

Jean-Jacques Jolois, professeur au département des sciences de l'éducation, un jalon a été posé. L'intégration sociale des jeunes étant une priorité intersectorielle inscrite au plan triennal, un comité de programmation a été mis sur pied dès l'an dernier. Il comprend Madame Dolorès Gagnon-Heynemand et M. Yvon Lefebvre, du département des sciences de l'éducation; M. André Vidricaire, de philosophie, et M.

Gilles Bruneau, des sciences juridiques.

Une aide pédagogique a été sollicitée dans le cadre des projets d'action communautaire (PAC). L'étude sur le retard pédagogique a d'ailleurs bénéficié d'une subvention des services communautaires de l'UQAM. À ce jour, l'appui de l'AQETA. (Association québécoise des troubles d'apprentissage) est acquis.

C.A.

L'intégration des matières au primaire et à l'université



Parmi les expérimentateurs, de gauche à droite: Ginette Themens et Martine Girard [étudiantes], Guy Lusignan et Charles de Flandre [professeurs], Anne-Marie Beaudry [étudiante], Gilles Thibert [professeur].

Quelle meilleure manière de sensibiliser les futurs enseignants à l'audacieuse pratique pédagogique de l'intégration des matières qu'en décloisonnant ici-même à l'Université certains de leurs cours?

Près d'une trentaine d'étudiantes en enseignement pré-scolaire et élémentaire et cinq de leurs professeurs ont tenté l'expérience l'an dernier. MM. Charles de Flandre (mathématiques et informatique), Roland Pelchat (linguistique), Gabriel Goyette, Jean Courval, Gilles Thibert, Guy Lusignan (sciences de l'éducation) ont en effet, selon les sessions, regroupé l'enseignement de la didactique des mathématiques, du français, des sciences naturelles et des sciences humaines.

Quelle meilleure manière de sensibiliser les futurs enseignants à l'audacieuse pratique pédagogique de l'intégration des matières qu'en décloisonnant ici-même à l'Université certains de leurs cours?

Pour les uns comme pour les autres, cette approche interdisciplinaire fut exigeante mais très satisfaisante. Du point de vue étudiant, on parle d'apprentissage d'une réelle autonomie, de prise en charge de sa propre formation,

de contacts plus aisés avec les professeurs. Et puisque le projet incluait leurs stages pratiques, certaines d'entre elles n'hésitent pas à qualifier de majeurs leurs changements d'attitudes pédagogiques.

Du côté des professeurs de l'UQAM, c'est la révolution... ou presque. Du travail d'équipe avec tout ce que cela comporte: confrontations, soutien mutuel, invention de nouvelles techniques, nouveaux types de rapport avec les étudiants, etc. Des heures de travail multipliées. Un certain isolement.

Mais l'expérience fut si concluante qu'elle a donné lieu à la mise sur pied d'un groupe de recherche sur l'intégration des matières au primaire (GRIMP). Pour évaluer, consolider, approfondir les concepts et techniques mis à l'épreuve l'an dernier, élaborer des modèles théoriques valables, développer des scénarios pratiques. En feront partie: trois professeurs du département, un linguiste, des assistants de recherche, quelques enseignants inscrits en perfectionnement. Pour mener à bien ses travaux, le groupe a reçu une subvention du FCAC.

S'il est vrai que cette façon différente de s'approprier les connaissances implique un changement radical des approches pédagogiques, le GRIMP pourrait bien faire figure de pionnier.

D.N.

Un centre de documentation pour femmes

Caisse pop

Plutôt que la fin octobre tel que prévu, la Fédération des Caisses Pop a fixé au **21 novembre** son délai d'études du plan de relance soumis conjointement par la direction de l'UQAM, le SPUQ, le SCCUQ et le SEUQAM. «Du temps dans nos poches, souligne le directeur de la Caisse Pop de l'UQAM, M. Kenneth Earl. L'occasion peut-être de tenter d'autres démarches de sauvetage...»

Tout couple désirant consulter pour une insatisfaction ou pour une difficulté au niveau de son vécu sexuel peut contacter le secrétariat du GRCS au numéro 282-3254.

La thérapie sexuelle des couples est assurée par les étudiants de maîtrise en counselling sexologique, avec supervision par les professeurs-cliniciens.

Protocole d'entente

Le département des sciences administratives a conclu avec l'association des étudiant(e)s du module d'administration (AEMA) un protocole d'entente sur la création d'une entreprise sans but lucratif pour s'occuper de la distribution et la production des notes de cours ainsi que de la vente des volumes utilisés en administration.

Placement étudiant

M. Gilles Trudel, anciennement responsable de projets au MIC, occupe maintenant le poste de professionnel responsable du service de placement étudiant à l'UQAM. Le service est rattaché à un centre de main-d'oeuvre du ministère du Travail, de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu.

Thérapie sexuelle

Dans le cadre de sa clinique universitaire, le Groupe de recherche clinique en sexologie (GRCS) de l'UQAM offre à la population des services de thérapie sexuelle.

Collecte de sang

La Société canadienne de la Croix-Rouge tiendra des cliniques de collecte de sang sur la Grande Place du pavillon Judith-Jasmin aux dates suivantes: lundi 7 novembre, de 14h30 à 20h30; mardi 8, de 14h30 à 20h30 et mercredi 9, de 10h30 à 17h. Les objectifs des trois jours: 225, 250 et 200 donneurs.

Des rafraîchissements sont servis sur place.

Réussite

Aux examens de la Corporation des comptables en administration industrielle du Québec (RIA), les étudiants en sciences comptables de l'UQAM ont obtenu le plus haut taux de réussite (74%) en comptabilité spécialisée, devançant largement McGill, HEC et Concordia ainsi que les moyennes pour le Québec et le Canada. En management (processus et mise en application), ils talonnent de près McGill qui tient la première position, moyennes nationales comptées.

Toutes les femmes - et seulement les femmes - auront bientôt à leur disposition un nouveau centre de documentation logeant à l'UQAM. Elles y trouveront des travaux de recherche non publiés portant sur la condition féminine, réalisés par des professeures et des étudiantes dans les universités et les cégeps environnants. Également, des revues américaines, canadiennes et européennes, moins connues et moins accessibles que celles habituellement disponibles sur le marché.

Un thésaurus leur permettra de repérer les travaux disponibles classifiés par thèmes, travaux qui devront être consultés sur place. Quant au fichier de localisation, il servira à diriger les femmes vers d'autres sources d'information offertes par les organismes du milieu.

Lauraine Hébert, étudiante en science politique à l'UQAM, est responsable de ce projet auquel travaillent également quatre autres personnes: comme recherchistes, Joanne Pilon, étudiante en études littéraires et Francine Guimond, étudiante en psychologie; comme documentaliste, Céline Cusson, d'études littéraires, qui assurera en outre la permanence; comme agente de liaison avec les groupes autonomes de femmes, Hélène Moreau. Celle-ci a plus précisément pour tâche de mettre en relation des étudiantes et des militantes de la base intéressées à collaborer sur certains dossiers.

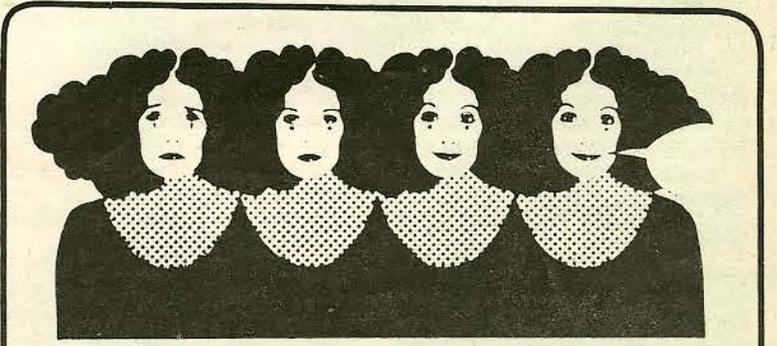
Ce projet-pilote a pu démarrer grâce à une subvention de 24 000\$ accordée par le ministère québécois de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu dans le cadre du programme Chantier-Québec. L'initiative revient à la Coordination des comités-femmes autonomes et non-mixtes des cégeps et universités de la région de Montréal; ce regroupement, incorporé depuis l'hiver 83, représente des femmes des institutions suivantes: U.deM., Université Concordia, Université McGill, Cégep Édouard-Montpetit, Cégep du Vieux-Montréal, Cégep de Bois-de-Boulogne.

Le centre de documentation loge temporairement dans le local du GIERF, au pavillon Aquin (A-2505). Des négociations sont en cours avec la direction de

l'Université pour l'obtention d'un local plus adéquat, minimalement équipé d'un téléphone, d'un classeur, etc. Une permanente est présentement assurée les lundis et jeudis, de 10h00 à 12h00. Dès son déménagement, le centre ouvrira ses portes tous les jours.

Étudiantes et professeures ayant complété des travaux sur la question des femmes sont invitées à remettre leurs documents à l'endroit susmentionné, ou encore, à poster à l'adresse suivante: Centre de documentation pour femmes, UQAM, C.P. 8888, succ. A, Montréal H3C 3P8. Grâce à une entente avec le Conseil du statut de la femme, le centre se charge de la photocopie. Les textes sont ensuite retournés à leurs expéditeurs.

C.G.



théâtre de la grande réplique

Le Théâtre de la Grande Réplique, dirigé par M. Jean-Guy Sabourin (du regroupement théâtre et danse), ouvre sa huitième saison avec «L'ambassade» de Mrozek, du 26 octobre au 26 novembre.

Gilles Pelletier, Monique Belisle, Raymond David, J.-A. Robert Paquette et Jacques Rossi sont de la distribution. La mise en scène est de Sébastien Dhavervas.

«L'ambassade» est une création nord-américaine dans laquelle le pays de l'ambassadeur disparaît de la carte cependant que les dirigeants de son pays de séjour continuent à faire accroire au peuple que cette nation existe toujours.

Le théâtre est situé au 200 Sherbrooke ouest (pavillon Arts IV). Pour réservations: 282-3147. D.N.

Manifestation de l'AGEUQAM



L'Association générale des étudiants de l'UQAM [AGEUQAM] a manifesté le mardi 18 octobre, sur la grande place du Judith-Jasmin, contre la menace de l'Université de l'expulser de ses locaux du JM-220.

L'Association voulait également réitérer à la direction de l'UQAM sa volonté d'être officiellement reconnue, mais à partir de ses propres bases.

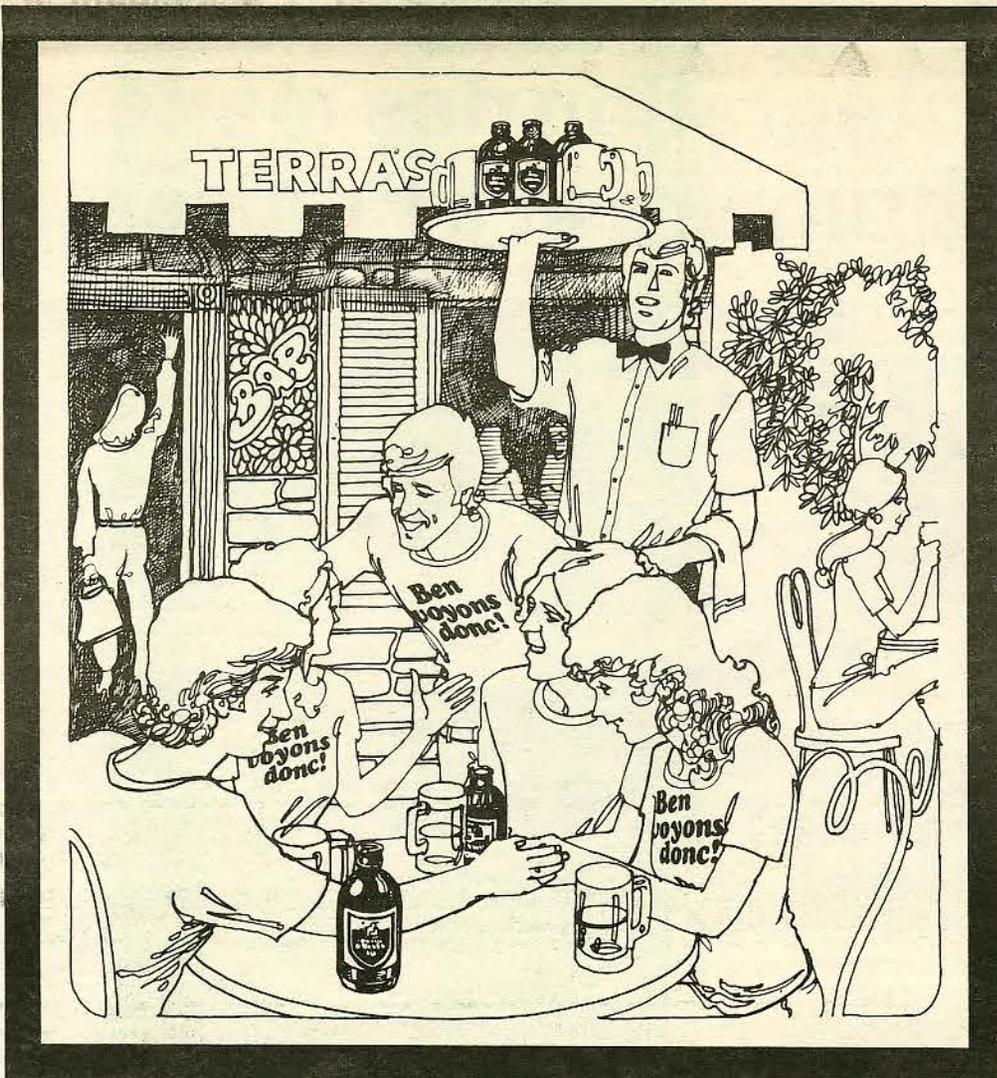
«Transactions»

Les étudiant(e)s en sciences comptables ont désormais leur journal, l'«Action». Emboitant le pas à leurs collègues, les étudiant(e)s en administration ont eux aussi lancé un organe d'information et de liaison.

«Transactions», vol. no 1, rejoint potentiellement un bassin de 2400 personnes que regroupe

l'Association des étudiant(e)s du module d'administration (AEMA-UQAM).

Dans la première livraison, il est question d'entrepreneurship, d'investissement boursier, d'une caisse de placement à l'Université ainsi que de l'application du pouvoir mental au travail de l'administrateur.



O'Keefe